

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin de la Vire

Groupe de travail n° 2 « Milieux et Usages »
Réunion n° 1
Compte-rendu

Mardi 19 février 2008 Hôtel de la Communauté de Communes de Saint-Lô

Etaient présents :

Mesdames ASSELIN Sylvie, BESSON Myriam, CHAPDELAINE Marie, CHARDON Audrey, GUESNON Janick, LE GRAND Isabelle, LEGENDRE Stéphanie, LOHIER Pascale, PAQUEREAU Valérie et PEROT Annie.

Messieurs ALLAIN Christian, ANFRAY Mathieu, BARRAULT Stéphan, DELAVAL Olivier, DESDEVISES Albert, DIVES Roland, GUIFFARD Gérard, LALLEMENT Hugues, LE MAUX Jean, LEFRANCOIS Robert, MICARD Blaise, MONTORI Jérôme, PAIN Eric et VOIDYE Gérard.

Etaient excusés :

Madame AERTS Laure.

Messieurs BAILHACHE Rémi, BRANELLEC Claude, CAPIEMONT Guy, COUSIN Jean-Yves, GUIFFARD Gérard, HAMEL Philippe, PAUL Gérard et POTARD Roger.

<u>Thématiques retenues par le groupe « Milieux et Usages »</u>

1 – Les milieux :

- Cours d'eau, plans d'eau, zones humides, milieux littoraux, bois ...
- Patrimoine écologique : faune (peuplements piscicoles, oiseaux...), flore remarquable (znieff...)

2 - Les usages :

- Tourisme et loisirs : pêche, activités nautiques, canoë, chasse, navigation collective, randonnée sur le halage...,
- Patrimoine fluvial: barrages...
- Hydroélectricité
- Conchyliculture

SMVV - 29/09/2009 Page 1 sur 4

Objectifs de cette première réunion :

- 1. Faire le point sur les connaissances disponibles à ce jour sur le bassin et s'assurer que le niveau de connaissance est le même dans la Manche et dans le Calvados.
- 2. Permettre d'identifier, lors de la prochaine réunion du groupe de travail, les données manquantes nécessaires à la mise en évidence des enjeux sur le bassin.

<u>Milieux</u>	
Espèces piscicoles	Beaucoup de documents disponibles sur la Vire côté Manche: - Plan Départemental pour la Protection du Milieu Aquatique et la
	Gestion des Ressources Piscicoles de la Manche (PDPG), Relevés de frayères à Alose,
	 Comptage des remontées aux Claies de Vire, Indices Saumons et Réseau Hydrobiologique et Piscicole, Dans le Calvados, les secteurs frayères à saumon : sont connus mais il n'existe pas de relevés précis sauf sur la Souleuvre (Natura 2000),
	- Indices Saumons et RHP sont également disponibles
	L'Université de Rennes et l'INRA lancent (avec des financements de l'Agence de l'Eau) une thèse pour recenser l'ensemble des frayères à saumon sur la Basse-Normandie. Voir s'il n'est pas possible de commencer par le bassin de la Vire.
Ecrevisses	 Atlas régional « écrevisses » particulièrement bien fourni dans le Calvados,
	 Les écrevisses américaines devront figurer parmi les espèces invasives
Espèces invasives	- La DIREN engage un recensement sur la Basse Normandie
Zone humide	- Diagnostic agricole d'un tiers des exploitations du marais,
Basse Vire	- Analyse hydraulique de la basse Vire
Baie des Veys	- Enormément de données disponibles,
	 Solliciter IFREMER pour une présentation du programme MOREST « Mortalités estivales de l'huître creuse » lors de la prochaine réunion du groupe de travail
Etangs	→Dathée
	nombreux usages, extension du golf, extension de l'hébergement touristique, eau potable en aval
	suivi GON et AESN sur l'impact du golf
	suivi ville de Vire IBGN amont/aval du barrage
Mares	- Inventaire réalisé par le Fayard sur les mares du lit majeur de la Vire
Barrages	 Dans le Calvados, les ouvrages sont connus et recensés sur la Vire mais pas sur les affluents,
	 Un recensement a été réalisé dans le cadre du contrat rural en 2001 sur la Vire amont
	- Des données précises seront prochainement disponibles sur la Souleuvre (Natura 2000)
	 Des données devraient également être obtenues dans le cadre du contrat global (en projet sur le Virois)
	- Dans la Manche, le diagnostic réalisé par le SMVV en 2002 a

SMVV - 29/09/2009 Page 2 sur 4

	permis d'identifier les ouvrages présents sur 7 affluents principaux
-	La CATER a réalisé une étude sur l'état de fonctionnalité de certaines passes à poissons de Basse Normandie
-	Des données sont disponibles sur les capacités de dévalaison des ouvrages sur la Vire pour les saumons et truites de mer, il faut s'intéresser aux aloses, lamproies et anguilles.

<u>Usages</u>	
Agriculture	→ les prélèvements d'eau ont essentiellement pour but l'abreuvement des animaux. Il existe peu de données sur le sujet :
	 recensement des forages agricoles: les dossiers de déclaration, banque de données du sous sol du BRGM, les dossiers ICPE (à condition de les dépouiller, ce qui représente un gros travail – voir si cela est nécessaire)
	 en l'absence de données précises, il faudra évaluer les volumes prélevés à partir du nombre d'animaux
	→ alimentation du marais
	conflit au barrage de Porribet, problème des crues d'été
	demande d'amélioration de la gestion du barrage de St Laurent
	→ lutte contre les ragondins (grosse campagne en 2008 sur les territoires disposant d'un technicien rivière, rien de prévu sur la Vire)
Chasse	Des informations sont disponibles à la Fédération sur le marais :
	Lots de chasse et nombre de chasseurs,
	- Localisation de la quarantaine de gabions,
	Questions posées :
	1. Y a t-il une pression de chasse hors de la zone humide
	 Peut-être sur le plan d'eau de la Vire entre Saint-Fromond et Montmartin mais a priori pas ailleurs,
	2. Y a-t-il des conflits d'usage liés à la chasse ?
	- a priori non,
	3. Estimer les volumes prélevés pour les gabions
Canoë-kayak	→ Pratique en club
	- Clubs à Condé et Pont-Farcy,
	 pratique à Saint-Lô (projet d'extension) et Saint-Fromond (forte fréquentation certaines années)
	→ Pratique individuelle
	 Demandes de plus en plus nombreuses d'information sur la rivière, le club de Condé constate parfois des pratiques dangereuses
Baignade	 La baignade ne peut être interdite que par un arrêté du maire motivé. Le maire n'est pas tenu, en l'absence de dangers particuliers de faire procéder à une surveillance ou à une signalisation.
Descente de	- Descente de la Vire en palme par le club Barracuda certaines années. Les demandes portent actuellement sur le centre

SMVV - 29/09/2009 Page 3 sur 4

la Vire en palme	Manche (marais).
Navigation	- Gabarre
	- Navigation individuelle (barque)
	 Pas de règlement particulier de navigation sur la Vire. Le règlement général s'applique. La navigation y est autorisée sous condition de respecter la réglementation et de disposer d'accès à la rivière.
Hydroélectricité	 Etude du Conseil régional sur le potentiel hydroélectrique en Basse Normandie
	- Analyser le cumul des autorisations délivrées en terme de puissance
Ski nautique	- Monsieur Voidye a déjà reçu des demandes pour skier sur la Vire.
	 Le ski nautique n'est pas interdit mais difficilement réalisable : le règlement général de navigation limite la vitesse des embarcations à 6 km/h.
Halage	 2 compteurs installés sur le halage permettent de quantifier la fréquentation (en distinguant piétons et vélos)
	 Le Conseil général de la Manche a réalisé un sondage sur les conflits d'usage
	 Le Conseil général a réalisé le Plan de gestion des Roches de Ham ainsi qu'un inventaire du patrimoine fluvial visible du halage (voie verte départementale)
	- Entretien du halage : exigence de confort très forte, plaintes récurrentes en 2007, problème des boues suite aux débordements du fleuve
	essais de techniques alternatives d'entretien
	problème des zones d'enrochement qui figent les berges

Interlocuteurs à associer lors des prochaines réunions :

- Le Conservatoire fédératif des espaces naturels de Basse Normandie (Monsieur Loïc Chéreau),
- Le Groupe Ornithologique Normand,
- La Réserve de Beauguillot (la pointe de Brévands est propriété du Conservatoire du Littoral)
- Ifremer

Date de la prochaine réunion :

La prochaine réunion est fixée au <u>mardi 17 juin 2008 à 10 h</u> à l'Hôtel de la Communauté de communes de l'Agglomération Saint-Loise.

Pour préparer cette rencontre, un premier état des lieux sera transmis aux membres du groupe de travail mi mai.

Pour Mme BRECY, présidente du groupe de travail « Milieux et usages »,

Daniel JORET

SMVV - 29/09/2009 Page 4 sur 4